



LA CATA SUD OUEST 2024 Grade 5A

D18, FK14, H16, CLA, F16, 15.5, INC

LA MILLE SECOUSSE CUP OPEN 5.00 Grade 5A

LA COUPE GRANCHAMP FINN Grade 5B

SIL EUROPE et YOLE Grade 5A

Autorité Organisatrice

CVBCM

Du 30 mars au 1^{er} avril 2024

AVIS DE COURSE



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine



PARTENAIRE OFFICIEL

PARTENAIRE FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

En préambule de l'avis de course :

Suite à l'agression de l'Ukraine, la FFVoile a décidé le 2 mars 2022 de ne pas autoriser la participation de concurrents Russes et Biélorusses aux compétitions sur l'ensemble du territoire Français. (Avis de course rédigé le 1^{er} mai 2022).

Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs.trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es

Avertissement et sensibilisation plantes aquatiques plans d'eau intérieurs

De plus en plus de plantes exotiques aquatiques sont transportées. Une fois installées dans nos milieux aquatiques, leur prolifération engendre des impacts sur nos pratiques, sur la biodiversité et sur la santé, n'y participez pas !

1. Vérifiez : Inspectez d'abord votre embarcation en prêtant une attention particulière à toutes les zones où des plantes aquatiques et des organismes vivants pourraient être présents (puit de quille, dérive, foil, aileron, safran, remorque, vide-vite, ancre de mouillage, etc...).

Inspectez également vos effets personnels. Des fragments de plantes peuvent survivre jusqu'à trois semaines dans un pli de pantalon de ciré.

Vérifiez également votre remorque qui peut remonter beaucoup de végétations aquatiques

2. Nettoyez : Nettoyez si possible vos équipements à l'eau chaude, votre embarcation et votre remorque en utilisant un nettoyeur haute pression.

3. Séchez : Le séchage de l'embarcation et de l'équipement permet de terminer le processus de décontamination.

La mention [NP] dans une règle signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Cela modifie la RCV 60.1(a).

1. REGLES

La régata sera régie par :

1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*

1.2 Les règles de jauge des épreuves catamarans interséries :

https://www.ffvoile.fr/ffv/web/ffvoile/documents/BE/PE_BE_26_02_15_Regles_Catamarans_INC.pdf

1.3 Les règlements de la FFVoile.

1.4 Le texte français prévaudra sur toute traduction.

2. INSTRUCTIONS DE COURSES

Les IC seront disponibles à partir du 25 MARS sur le site du club

3. COMMUNICATION

Le tableau officiel d'information sera sur les vitres du club

Sauf en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux. [DP] [NP]

4. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

Conformément à la RCV76.1, les organisateurs refuseront ou annuleront l'inscription de tous concurrents de nationalité ou arborant la nationalité Russes ou Biélorusses et la participation de bateaux dont le propriétaire ou le gestionnaire est un individu ou une entité Russe ou Biélorusse.

4.1. La régata est ouverte aux multicoques des classes D18, FK14, CLA, INC,15.5, HC16, INC. FINN, EUROPE, YOLE, OPEN 5.00.

4.2. Les bateaux admissibles peuvent se préinscrire en complétant le formulaire internet sur le lien suivant : <https://cerclevoilebordeaux.com/regater/>

4.3. Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

Pour la régata 5A et 5B :

- a. Pour chaque concurrent majeur en possession d'une Licence Club FFVoile, la licence Club FFVoile mention "compétition" ou "pratiquant"

Pour chaque concurrent mineur en possession d'une Licence Club FFVoile :

- la licence Club FFVoile mention « compétition » valide ou
- la licence Club FFVoile mention « pratiquant » accompagnée de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur
- Une autorisation parentale pour les mineurs.
- Si nécessaire l'autorisation de port de la publicité

4.4. Les concurrents étrangers ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- Un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing,
- Un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros,
- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais)
- Une autorisation parentale pour les mineurs.
- Tout concurrent mineur devra être accompagné par un adulte présent sur le site pendant toute la durée de l'épreuve.
- Un adulte ne pourra accepter la responsabilité de plus de douze concurrents mineurs.
- La FFVoile pourra inviter des délégations étrangères dans le cadre des relations internationales.

5. DROITS À PAYER

Pour la participation à la Cata Sud Ouest Mille Secousses Cup Europe Yole Finn, les frais sont de 60 € par personne pour les inscriptions enregistrées sur le site internet jusqu'au 20 mars 23 h 59.

A partir du 21 Mars 00h00 le montant sera de 75 € par personnes

Pour les jeunes de moins de 18 ans, le montant des inscriptions sera de 45 € par personne jusqu'au 20 mars 23h59 et à partir du 21 mars le montant sera porté à 60 € par personnes.

Interruption des inscriptions sur internet le 27 mars à 23h59. Inscriptions sur place le 30 mars au matin

Repas du dimanche soir « Pasta Party » à 15 € Apéritif, Pasta Party, Dessert, Vin compris

L'inscription devra se faire en ligne en même temps que l'enregistrement sportif

Lien pour les inscriptions

<https://cerclevoilebordeaux.com/regater/>

6. PUBLICITE [DP][NP]

Les bateaux peuvent être tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice. Si cette règle est enfreinte, la Réglementation World Sailing 20.9.2 s'applique. ([disponible ici](#))

7. PROGRAMME

7.1. Horaires

Samedi 30 mars :

09h à 12h : Accueil, confirmation des inscriptions

12h30 : Briefing et présentation du week-end

14h00: 1^{er} signal d'avertissement, course(s).

19h00 : Pot d'accueil

Dimanche 31 mars :

09h30 : Briefing

11h00: 1^{er} signal d'avertissement, course(s).pour un raid « sous réserve des conditions météo » pour le raid qui pourrait être remplacé par des parcours construits

Le raid sera pour les catas et les Open 5.00

Concernant les Europe, Finn et Yole il ni aura pas de raid mais parcours construit le dimanche

Lundi 1^{er} avril :

10h30: 1^{er} signal d'avertissement, course(s).

Après les courses : Remise des prix

7.2 Le 1er avril, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 14h30

8. CONTRÔLE DE L'ÉQUIPEMENT [DP]

8.1. Les bateaux peuvent être contrôlés à tout moment.

8.2. Application de la jauge intersérie Multicoque

http://www.ffvoile.fr/ffv/web/ffvoile/documents/BE/PE_BE_26_02_15_Regles_Catamarans_INC.pdf

9. LIEU

Voir ANNEXE zone de course

10. LES PARCOURS

Les parcours seront de types construit ou longue distance.

11. SYSTEME DE PENALITE

La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

12. CLASSEMENT

12.1. Deux courses doivent être courues pour valider la compétition.

12.2. (a) Quand moins de 4 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses.

(b) Quand 4 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course.

13. BATEAUX ACCOMPAGNATEURS [DP]

Les bateaux accompagnateurs devront s'inscrire au secrétariat à leur arrivée et remettre la liste des coureurs dont ils sont le suivi et la charge

13.1 [DP] [NP] Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.

13.2 [DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs doivent être identifiés [*description identification*].

13.3 La réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.

13.4 [DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs doivent avoir à bord :

- Des gilets de sauvetage (mini 50N) portés en permanence par toutes les personnes à bord
- Une VHF
- Un couteau
- Une ancre et une ligne de mouillage adaptée
- Un bout de remorquage flottant de 10mm de diamètre et de 15m de long
- Un dispositif de coupe circuit en cas de chute qui doit être connecté au pilote tant que le moteur est en marche.

Les pilotes des bateaux accompagnateurs doivent se conformer à toute demande des arbitres ou des représentants de l'autorité organisatrice, particulièrement celles concernant l'assistance. Les bateaux accompagnateurs doivent respecter les règles de navigation en vigueur localement, en particulier le respect des limitations de vitesse dans les différentes zones.

16. PROTECTION DES DONNÉES

16.1 Droit à l'image et à l'apparence :

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

16.2 Utilisation des données personnelles des participants

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors et l'AO à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

17. ÉTABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

18. RECOMPENSES

18.1. Les 3 premiers de chaque série seront récompensés si 10 bateaux

18.2. Pour les autres prix, à discrétion de l'organisateur.

ORGANISATION ET INSCRIPTION

Cercle de voile Bordeaux Carcans Maubuisson

Domaine de bombannes MAUBUISSON

33121 CARCANS

☎ : +33 (0) 612655107

Email : cvbcmregate@gmail.com

Lieu de l'épreuve

Domaine de bombannes MAUBUISSON

33121 CARCANS

LAT : 45,090319450955

LONG : -1,13517576442974

<https://cerclevoilebordeaux.com/regater/>

HÉBERGEMENTS :

- Pas de camping possible sur site.
- CEVEO au 05 56 03 95 00
- VTF : au 06 37 40 43 23

Office de Tourisme :

Web : <https://www.medoc-atlantique.com/fiches/office-de-tourisme-de-carcans-maubuisson-2/>

127 Av. de Maubuisson, 33121 Carcans

☎ : [05 56 03 21 01](tel:0556032101)

